

LÉMAN EXPRESS

Les 16 km de rails actuellement en construction qui relieront la gare de Genève-Cornavin et celle d'Annemasse représentent bien plus que le maillon ferroviaire qui manquait entre ces deux gares.

La réalisation de CEVA permettra la mise en service du LÉMAN Express : 230 km de ligne reliant 45 gares suisses et françaises dans un rayon de 60 km autour de Genève et d'Annemasse.

Dès sa mise en service, ce réseau constituera l'épine dorsale des transports publics, en assurant la première liaison rapide entre la rive gauche et la rive droite. Ce sera une nouvelle solution pour les habitants, reliant les centres urbains, avec de nouveaux aménagements autour des gares.

NOUS SUIVRE SUR

INTERNET : autourdulemanexpress.ge.ch
FACEBOOK : **GE-nouveaux quartiers**

IMAGINEZ-VOUS DEMAIN...

- Chêne-Bourg à Lancy-Pont-Rouge en 11 minutes
- Chêne-Bourg à Cornavin en 16 minutes
- Annemasse à Lausanne en 1 h 12 minutes



Halte de Chêne-Bourg - Février 2019



Halte de Chêne-Bourg - Février 2019



HALTE CHÊNE-BOURG

ESPACES PUBLICS ET NOUVEAUX QUARTIERS

Mars 2019



Place de la gare avec le bâtiment de logements A1

LE PROJET EN BREF

- environ 250 logements
- 10'500 m² de bureaux et commerces

étapes clés :

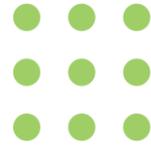
- 2019 : livraison des premiers bâtiments
- 2018 : début des chantiers d'espace public
- 2015 : concours de projets d'architecture des bâtiments A et B
- 2013 : adoption par le Conseil d'Etat du plan localisé de quartier n°29'683
- 2011 : concours de projets d'espace public, lauréat EMA Architectes, ILEX SAS et INGP HI SA

NOUVEAU CENTRE URBAIN

La future place de la gare servira de lieu d'échange entre divers modes de transport et sera accompagnée de surfaces d'activités, de commerces et de logements. Les espaces publics de qualité réalisés favoriseront l'appropriation par les habitants, ainsi que par les usagers, de ce nouveau pôle central des Trois-Chêne.

Le projet d'espace public a été conduit de manière concertée en partenariat avec la commune de Chêne-Bourg et les acteurs concernés.

Les premiers chantiers pour la réalisation des espaces publics et des bâtiments ont été lancés en septembre 2017.



AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L'autorisation de construire du projet des espaces publics autour de la halte a été délivrée en 2017.

La place de la gare et le quai des mobilités constituent le principal pôle d'échange entre tous les modes de transports. Les jardins de la tour et les lieux de rencontre autour de la voie verte offrent des espaces de vie conviviaux pour les futurs habitants.

Concernant la mobilité, un nouveau plan de circulation sera mis en place. Il permettra d'éviter le transit du trafic individuel motorisé sur la place de la gare afin de favoriser les mobilités douces et d'assurer le meilleur accès aux transports publics.

Une noue permet de récolter les eaux pluviales. Elle longe le tracé de la voie verte pour cyclistes et piétons qui suit en surface le tracé souterrain du LÉMAN Express entre les Eaux-Vives et Annemasse.



Organisation de l'interface

LOGEMENTS ET ACTIVITÉS

Trois nouveaux bâtiments seront réalisés au cœur des nouveaux espaces publics. Ils offriront environ 250 logements ainsi que des espaces commerciaux et d'activités.

Bâtiments A1 et A2

Le lauréat du concours, le projet UNTITLED, sera réalisé par le groupement GpG FNB-VIE SA, désigné par le Canton suite à un appel à candidatures.

Les deux bâtiments intègrent des logements diversifiés (logements locatifs et PPE pour le bâtiment A1, logements d'utilité publique (LUP) et logements pour personnes âgées et personnes en formation pour le bâtiment A2). Les rez-de-chaussée sont animés par des commerces.

Bâtiment B

Le lauréat du concours du lot B, le projet SARA, sera réalisé par les CFF. Le bâtiment, dénommé « Tour Opale » prévoit une programmation mixte avec des commerces en rez-de-chaussée, des bureaux sur les cinq premiers niveaux puis des logements locatifs libres sur les 14 derniers niveaux.

Son architecture privilégie le confort des usagers pour l'ensemble des appartements bénéficiant d'un excellent ensoleillement. Tous les logements disposent de jardins d'hiver qui prolongent l'espace intérieur et offrent des usages divers aux habitants.



Espaces publics le long de la voie verte



Place de la gare, sortie de la station souterraine